

RÉGION

LES COMMUNAUTÉS URBAINES METTENT LA MAIN À LA POCHE POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO. ET ÇA MARCHE !

LIRE P. 3



Ça roule fort pour le vélo

PHOTO PIB

LILLE

Dix ans que l'Hybride diffuse du court métrage

LIRE P. 17

LÉGISLATIVES

La République en marche dans le région, c'est...

LIRE P. 4

FRANCE

Les dix défis de Défense de la présidence Emmanuel Macron

LIRE P. 37



YpoCamp
JPG Loisirs 59

Section Unexpo - Rue de l'Artisanat
59113 SECLIN
Tél. 03 20 90 15 17

**PORTES OUVERTES
DU 12 AU 14 MAI**

Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 19h
Ouverture exceptionnelle
dimanche 14 mai de 10h à 19h



TV MAGAZINE

**Haute voltige
avec Xavier
de Moulins**



Le vélo boosté par les aides : un succès à grande vitesse

Dans la région, les communautés urbaines mettent la main à la poche pour développer la pratique du vélo. Et ça marche ! La preuve avec celles d'Arras et de Lille, qui vient d'ailleurs de rallonger l'aide à l'achat d'un vélo. Et l'électrique en profite pour se tailler un beau succès.

PAR HASSINA DRISS ET BERNARD VIREL
region@lavoixdunord.fr

RÉGION. Et si, dans ce domaine, le Nord - Pas-de-Calais finissait par montrer l'exemple. Une chose est sûre. Le coup de pouce de certaines collectivités territoriales de la région pour favoriser la pratique du vélo, électrique ou pas, plaît aux habitants. Philippe Rapeneau, président de la communauté urbaine d'Arras, aime même à parler de « *success story* » pour évoquer l'engouement pour le vélo électrique. « *Franchement, en proposant une offre de location sur notre territoire, explique-t-il, on ne s'attendait pas à une telle réussite.* » C'est l'an dernier que la communauté urbaine d'Arras a eu cette idée de location longue durée de vélos électriques « *pour réduire la place de la voiture en ville, développer les moyens de déplacement doux et proposer une réponse adaptée au territoire.* »

En effet, le vélo classique suscitait des blocages au niveau des distances et décourageait les personnes plus âgées, parfois avec des soucis de santé. Et l'engouement a été immédiat, avec aujourd'hui 250 vélos loués. « *Nous allons devoir en racheter* », souligne Philippe Rapeneau. Ce n'est pas tout : cette location « agit » aussi sur une autre initiative de la communauté urbaine d'Arras, qui accorde 300 € pour l'achat d'un vélo électrique sur son territoire. « *Le but, avec la location, est vraiment de donner envie aux habitants d'essayer le vélo électrique, avec l'espoir que "l'essayer, c'est l'adopter"* ». Sachant que la location longue durée ne peut excé-

der un an. Et là aussi, ça marche, puisque la communauté urbaine ne cesse de renouveler cette aide. Au final, Philippe Rapeneau a « *l'impression de construire pas à pas une petite révolution.* »

Une approche partagée par la Métropole européenne de Lille (MEL) qui a lancé une aide à l'achat de vélo, depuis le 1^{er} avril. La collectivité s'engage à rembourser jusqu'à 25 % du prix d'achat du vélo, soit jusqu'à 150 € pour les vélos traditionnels et jusqu'à 300 € pour les vélos électriques. La MEL a d'abord alloué une enveloppe de 100 000 € à cette opération, mais face à son succès fulgurant, Damien Castelain, le président, a annoncé

« **On a l'impression de construire pas à pas une petite révolution** »

PHILIPPE RAPENEAU, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

« *une rallonge de 600 000 €* », mercredi. A ce jour, plus de 2 000 demandes, émanant des habitants des 90 communes de la métropole lilloise concernées, ont été enregistrées. Soit 40 à 60 demandes par jour.

Un succès qu'aimerait bien avoir, dans une certaine mesure, la communauté de Flandre-Lys qui, elle, fait, comme Arras, avec la même problématique de territoire (déplacements plus longs) le pari de l'électrique. Avec dès septembre prochain, la mise à disposition de 50 vélos électriques, et à terme de 400.

Autant d'idées, un peu partout, qui devraient en inciter d'autres à se lancer. ■



La Métropole européenne de Lille vient d'annoncer une rallonge pour son aide à l'achat d'un vélo. PHOTO PIERRE LE MASSON

Forte demande chez les commerçants

Si les habitants sont heureux, les commerçants le sont aussi. Et comment... « *Nous venons de vivre un mois d'avril record, le meilleur depuis six ans, explique Thomas, gérant lillois du magasin Altermove, avec la vente d'une centaine de vélos électriques.* » Un effet direct de la prime mise en place par la MEL, ce qui est ressenti par la plupart de ses confrères, comme Frédéric Fallet, responsable des cycles du même nom, à Mons-en-Barœul : « *Cette aide a vraiment poussé les gens à se remettre au vélo, on va dans le bon sens.* » C'est notamment l'électrique qui profite de l'engouement : « *Le vélo électrique est vraiment une bonne alternative à la voiture et permet de faire de plus longues*

distances. Beaucoup de gens l'utilisent maintenant pour aller au travail, ça leur permet de ne pas y arriver en sueur. » Il juge que ses ventes ont augmenté de 20 % par rapport à il y a un an.

À Marcq-en-Barœul, où la mairie a également mis la main à la poche, en doublant la prime de la MEL, l'effet est aussi très positif. « *Sur trois mois, on a dépassé les 92 vélos vendus. Il y a vraiment un effet prime. Les gens qui voulaient se remettre au vélo mais étaient bloqués par le prix en profitent.* » Pour lui, c'est une nouvelle approche des déplacements qui est en jeu, avec « *le vélo qui redevient vraiment un mode de transport plus pratique.* ». Tout simplement. Électrique ou pas. ■ B. VI.



Les aides proposées remplissent vraiment leur rôle incitatif. PHOTO PIERRE LE MASSON

1 400 €

C'est la somme avec laquelle on peut acheter, chez Altermove, le spécialiste du vélo électrique à Lille, un deux-roues pour une utilisation quotidienne, sans problème. Ce qui n'empêche pas, explique le gérant lillois, Thomas, de trouver des « vélos très corrects » à partir de 1 000 €.

Aide métropolitaine à l'achat de vélo : une rallonge de 600 000 €

Damien Castelain, président de la Métropole européenne de Lille, a répondu à la question que tout le monde se posait sur la prime à l'achat de vélo, mercredi soir à Croix. Oui, cette aide est encore valable jusqu'au 30 septembre, grâce à une rallonge de 600 000 € qui sera votée par la collectivité.

PAR HASSINA DRIS
metro@lavoixdunord.fr

MÉTROPOLE LILLOISE.

Bonne nouvelle pour tous les amateurs de vélo et les commerces spécialisés. La prime à l'achat de vélo, mise en place par la Métropole européenne de Lille (MEL) depuis le 1^{er} avril, est officiellement prolongée jusqu'au 30 septembre. « Face au succès de l'opération, je proposerai de voter une rallonge de 600 000 euros, au conseil communautaire de juin », a annoncé Damien Castelain, président de la MEL, mercredi soir, lors d'une conférence au magasin Cycles Barelli, situé à Croix.

L'OPÉRATION EST PROLONGÉE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Une annonce importante, quand on sait que l'enveloppe initiale était de 100 000 euros et qu'elle passera à 700 000 euros, au total, grâce à la rallonge annoncée de 600 000 euros. Mais il fallait bien répondre à la demande, puisqu'en seulement quelques semaines, les services de la MEL ont reçu plus de 2 000 dossiers, dont 1 000 complets.

En effet, pour bénéficier de cette subvention, il faut remplir un dossier et s'engager à utiliser le vélo régulièrement. Comme l'a rappelé Damien Castelain, la mise en place de cette aide est le résultat d'une enquête sur les déplacements qui révèle que « 1,5 % des gens utilisent le vélo alors que les trajets de 5 km représentent 70 % des déplacements réalisés par les habitants de la métropole ».

Chaque personne, résidant dans une des 90 communes de la métropole lilloise, qui en fait la de-

mande et qui respecte les conditions imposées par la collectivité, pourra donc bénéficier d'un remboursement à hauteur de 25 % du prix d'achat, soit 150 euros maximum pour un vélo traditionnel et le double pour un vélo à assistance électrique (VAE). Plus largement, ce coup de pouce s'inscrit dans le cadre du plan vélo voté par la MEL en décembre 2016 et qui s'élève à 30 millions d'euros d'investissement. Plan qui prévoit la création de 100 km d'aménagement cyclable supplémentaires d'ici 2020.

Si cette nouvelle a de quoi ravir la population, elle fait aussi des heureux du côté des commerçants, qui n'osaient plus forcément revendiquer cette aide, puisqu'ils ne

« Face au succès de l'opération, je proposerai de voter une rallonge de 600 000 € au conseil de juin. »

DAMIEN CASTELAIN

savaient pas si tout le monde pourrait en bénéficier. C'est le cas de Decathlon Leers, qui exprimait ses craintes avant l'annonce de la MEL : « Pour éviter toute publicité mensongère, nous prévenons les clients que l'enveloppe est limitée. Je pense même enlever la publicité à l'entrée. » Grâce à la rallonge de 600 000 euros, l'enseigne n'aura pas à le faire et pourra toujours user de cet argument de vente. Michel Laebens, gérant du magasin Vélo Shop de Lannoy, assure que depuis la création de cette aide, il a « augmenté ses ventes de 50 % ». ■

300 euros d'aide pour Bernadette

Bernadette Lamon, 59 ans, réside à Sailly-Lez-Lannoy et depuis quelque temps, elle souhaitait investir dans un vélo à assistance électrique (VAE). Elle a trouvé son bonheur au magasin croisien, Cycles Barelli, et a pu profiter de l'offre de la MEL. « Mon vélo coûtait 2 000 euros, je l'ai eu à 1 700 euros, soit 300 euros d'économies grâce à la subvention. Cette aide m'a poussée à me décider. D'ailleurs, j'ai acheté mon vélo le 1^{er} avril, le jour du lancement de la subvention », raconte la Saillysiennaise, tout sourire. Et Bernadette a de quoi se

réjouir, puisqu'elle a bénéficié du remboursement maximum pour l'achat d'un VAE, soit 300 euros. Régulièrement, la quinquagénaire se rend chez sa maman qui réside Wattrelos, mais désormais, elle fait aussi toutes ses courses du quotidien grâce à son VAE flamant neuf. « Je m'aperçois que je ne prends quasiment plus la voiture. Avec l'assistance électrique, je parcours 10 km en 35 minutes. Je suis contente de faire ce petit geste pour la planète et j'espère donner envie aux gens de se lancer ! » ■



Les commerces spécialisés en vente de vélos revendiquent l'aide à l'achat mise en place par la MEL jusqu'au 30 septembre.

En chiffres

133 euros

C'est le montant moyen, en euros, de l'aide versée aux demandeurs puisque la MEL propose de rembourser jusqu'à 25 % du prix d'achat, soit 150 euros maximum pour un vélo traditionnel et 300 euros pour un vélo à assistance électrique (VAE). Les VAE représentent 25 % des demandes d'aide.

3 mois

C'est le délai nécessaire pour le remboursement, environ deux à trois mois. En effet, le demandeur doit d'abord payer son vélo, puis envoyer la facture à la MEL. Depuis le lancement le 1^{er} avril, la collectivité comptabilise plus de 2 000 demandes.

95 %

C'est le pourcentage des achats réalisés dans les commerces de la métropole lilloise, la MEL ne pouvant pas refuser une facture qui provient d'un pays de l'Union européenne. Sinon, 50 % des ventes découlant de cette offre ont été conclues dans les grandes enseignes et 50 % dans les commerces de proximité.



Bernadette Lamon, 59 ans, réside à Sailly-Lez-Lannoy, a bénéficié de l'aide.